



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1641

EI 06107, Gymnase Bellecombe à Lyon 6ème, Lancement de l'opération 06107001 "Gymnase Bellecombe - Rénovation de toiture avec solarisation", et affectation d'une partie de l'AP 2021-1, programme 20004

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 31 MARS 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 AVRIL 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAULT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1641 - EI 06107, GYMNASSE BELLECOMBE A LYON 6EME, LANCEMENT DE L'OPERATION 06107001 "GYMNASSE BELLECOMBE - RENOVATION DE TOITURE AVEC SOLARISATION", ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2021-1, PROGRAMME 20004 (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du Conseil municipal des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend les projets « Gymnase Bellecombe – Travaux de rénovation » et « Bâtiments – Production d'énergies renouvelables ».

Par délibération n° 2022/1421 du Conseil municipal du 27 janvier 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Conservation du patrimoine équipements sportifs 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20004.

Des études de solarisation ont montré la pertinence d'implanter sur la toiture du gymnase Bellecombe un centre de production d'énergie photovoltaïque.

La présente opération consiste en l'exécution d'une première phase de travaux de réfection de l'étanchéité vétuste et de l'isolation de la toiture du gymnase Bellecombe et de ses verrières, préalable nécessaire à la mise en place de panneaux photovoltaïques, ainsi qu'en une seconde phase de mise en œuvre desdits panneaux et de leur raccordement.

Les études permettant de s'assurer de la capacité portante de la toiture et de déterminer les conditions de son renfort éventuel, ainsi que les études de maîtrise d'œuvre pour le dimensionnement, la mise en œuvre et le raccordement du centre de production photovoltaïque sont prévues.

Cette opération estimée à 550 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine équipements sportifs 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20004.

Les marchés de travaux, de coordination sécurité et protection de la santé (SPS), de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément aux dispositions du Code de la commande publique.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021 et n° 2022/1421 du 27 janvier 2022 ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 06107001 « Gymnase Bellecombe – rénovation de la toiture avec solarisation » est approuvé. Cette opération est financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme 20004.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme 20004, AP 2021-1, opération 06107001 et imputées aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 321, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant susceptible de modifications compte tenu des aléas pouvant survenir:
 - Année 2022 : 15 000 €;
 - Année 2023 : 380 000 €;
 - Année 2024 : 155 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET